

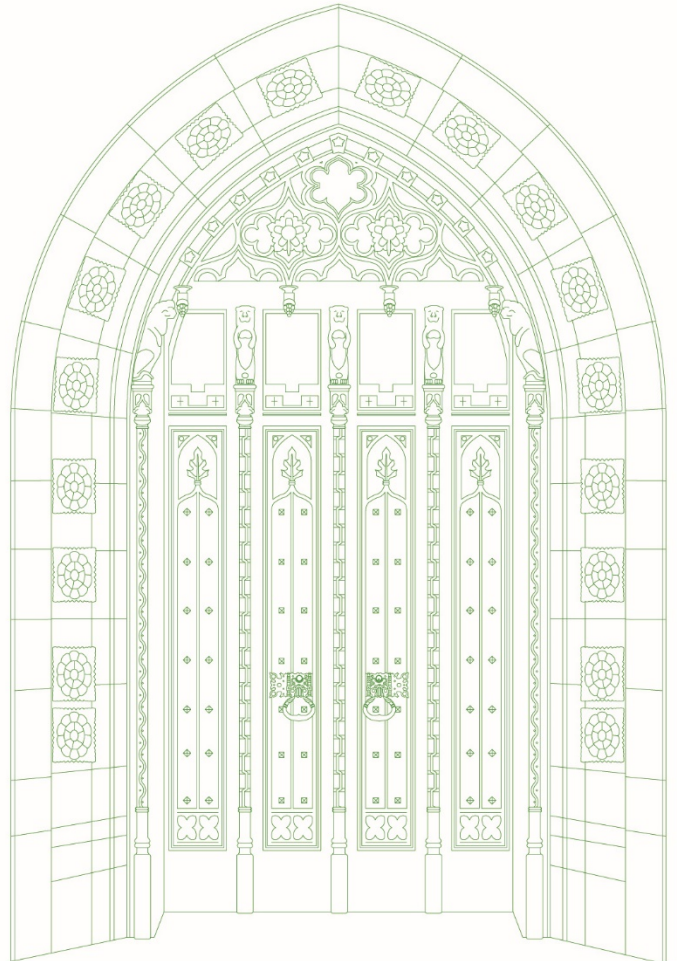


CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2021-2022

NON AUDITÉ  
PRÉSENTÉ AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

AU 30 SEPTEMBRE 2021



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2. Présentation</b>	<b>3</b>
<b>3. Risques corporatifs</b>	<b>3</b>
<b>4. Faits saillants des résultats trimestriels au 30 septembre</b>	<b>4</b>
4.1 Analyse des autorisations	5
4.2 Analyse des dépenses	7
4.3 Utilisation du budget au 30 septembre	9
<b>5. Annexe – Renseignements supplémentaires</b>	<b>10</b>

## 1. Introduction

Le *Rapport financier trimestriel* est présenté au Bureau de régie interne à l'appui d'une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours à ceux du même trimestre de l'exercice précédent.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

## 2. Présentation

Le présent rapport a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses, conformément à la pratique utilisée dans les *Comptes publics du Canada*. Les autorisations comprennent le Budget principal des dépenses de la Chambre des communes et d'autres postes pour le même exercice, lesquels ont été approuvés par le Bureau.

## 3. Risques corporatifs

L'Administration de la Chambre des communes s'engage à fournir aux députés une gamme de services de qualité et des conseils d'experts pour les appuyer dans leurs fonctions parlementaires. La capacité de l'Administration de la Chambre de réagir rapidement aux diverses pressions exercées sur ses clients, ses employés, son environnement ainsi que sur ses systèmes et technologies lui permet de continuer à offrir des services exceptionnels aux députés et à leurs employés, et ce, en toutes circonstances. L'Administration de la Chambre assure donc la disponibilité opérationnelle au moyen de stratégies définies et d'affectations de ressources connexes en vue de garantir une résilience opérationnelle, ainsi que le fonctionnement ininterrompu et efficace des activités de la Chambre des communes.

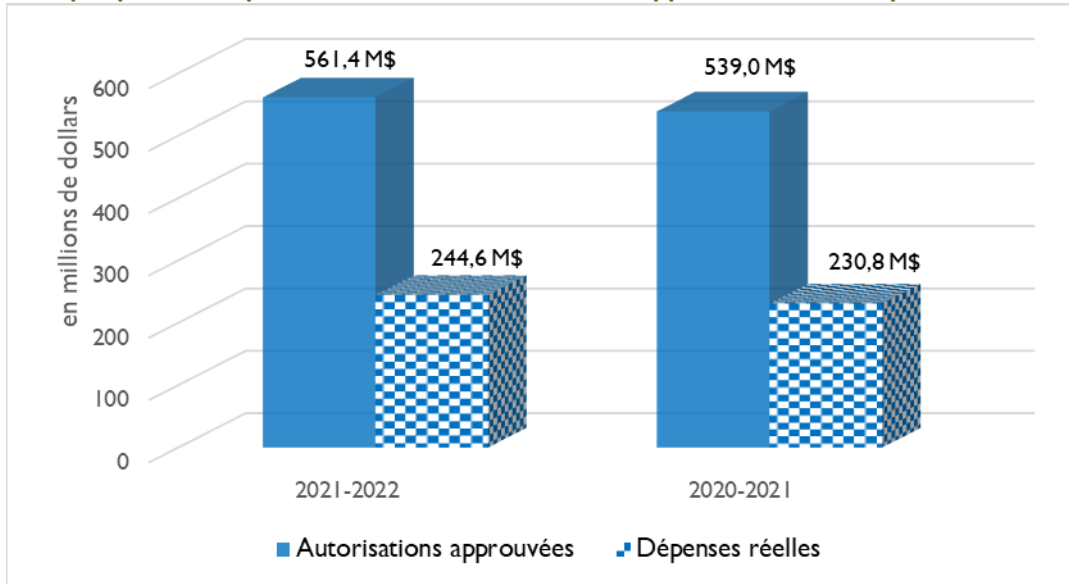
Depuis le début de la pandémie de COVID-19 en mars 2020, la Chambre des communes a fait preuve d'une grande souplesse en s'adaptant à la situation et a continué de soutenir fermement la démocratie. Il est essentiel d'assurer la santé et la sécurité des députés, de leurs employés et des employés de l'Administration de la Chambre, tout en assurant la continuité des activités de la Chambre des communes et en appuyant le travail des députés dans les circonscriptions.

L'Administration de la Chambre continuera d'adapter ses activités, si nécessaire, afin de s'assurer que les besoins de la Chambre des communes et de ses députés continuent d'être satisfaits dans ce contexte sans précédent. Sous la direction du Président de la Chambre et du Bureau, l'Administration de la Chambre continuera également de surveiller la situation face à la menace sanitaire afin de pouvoir adapter rapidement ses services aux députés pour que ces derniers puissent continuer à servir les Canadiens. Cette nécessité d'adaptation comporte un certain risque financier, qui sera surveillé régulièrement et signalé au Bureau pour assurer une utilisation prudente des ressources disponibles.

## 4. Faits saillants des résultats trimestriels au 30 septembre

Le graphique suivant présente une comparaison entre les autorisations approuvées par le Bureau pouvant être utilisées et les dépenses réelles au 30 septembre des exercices 2021-2022 et 2020-2021.

**Graphique 1. Comparaison entre les autorisations approuvées et les dépenses réelles**



## 4.1 Analyse des autorisations

Approuvées par le Bureau à la fin du trimestre respectif.

**Tableau 1. Comparaison des autorisations approuvées pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2021-2022 et 2020-2021**

(en milliers de dollars)

Type	Description	2021-2022	2020-2021	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Rémunération — Députés (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> )	100 461	99 010	1 451	1,5
Postes législatifs	Cotisations — Comptes ARP et CRP	16 200	15 500	700	4,5
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	43 524	42 631	894	2,1
<b>Postes législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>160 185</b>	<b>157 141</b>	<b>3 045</b>	<b>1,9</b>
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	185 079	175 576	9 502	5,4
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 715	7 755	(40)	(0,5)
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	208 429	198 483	9 946	5,0
<b>Postes non législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>401 224</b>	<b>381 815</b>	<b>19 409</b>	<b>5,1</b>
<b>Total</b>		<b>561 409</b>	<b>538 956</b>	<b>22 453</b>	<b>4,2</b>

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Pour 2021-2022, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes de 561,4 M\$ comprennent les postes suivants :

- un montant de 543,7 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses;
- un montant de 17,7 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses.

Tel que le démontre le tableau ci-dessus, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes pouvant être utilisées au cours de l'exercice 2021-2022 ont augmenté de 22,5 M\$ (4,2 %) par rapport à 2020-2021. Les plus importants changements aux autorisations sont les suivants :

- un montant de 6,6 M\$ pour les mesures de renforcement du soutien à la sécurité offert aux députés;
- un montant de 4,2 M\$ pour l'entretien des systèmes de TI et des biens acquis pour les installations dans le cadre de La vision et le plan à long terme;
- un montant de 3,1 M\$ pour le maintien des abonnements aux logiciels pour utilisateurs finaux;
- un montant de 2,1 M\$ pour stabiliser les services améliorés de l'Administration de la Chambre;
- un montant de 1,7 M\$ pour les augmentations liées au coût de la vie des députés et des agents supérieurs de la Chambre;

- un montant de 1,5 M\$ pour l'augmentation du report de fonds du budget de fonctionnement;
- un rajustement de 1,3 M\$ des autorisations législatives pour l'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre;
- un rajustement de 1,2 M\$ du supplément par électeur à la suite de l'élection générale de 2019.

Il convient de noter que le Bureau a également approuvé des augmentations économiques en 2021-2022 pour certains employés de l'Administration de la Chambre; toutefois, comme ces augmentations proviennent de ressources existantes, elles font l'objet d'une gestion des risques et n'ont donc pas entraîné une augmentation des autorisations.

## 4.2 Analyse des dépenses

**Tableau 2. Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2021-2022 et 2020-2021**

(en milliers de dollars)

Type	Description	2021-2022	2020-2021	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Rémunération — Députés (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> )	38 030	38 412	(382)	(1,0)
Postes législatifs	Cotisations — Comptes ARP et CRP	7 954	6 761	1 194	17,7
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	21 762	20 908	855	4,1
<b>Postes législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>67 746</b>	<b>66 080</b>	<b>1 666</b>	<b>2,5</b>
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	73 512	73 236	276	0,4
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	500	110	391	356,4
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	102 838	91 346	11 492	12,6
<b>Postes non législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>176 851</b>	<b>164 691</b>	<b>12 159</b>	<b>7,4</b>
<b>Total</b>		<b>244 597</b>	<b>230 771</b>	<b>13 826</b>	<b>6,0</b>

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les dépenses pour 2021-2022 ont augmenté de 13,8 M\$ (6 %) par rapport à l'exercice précédent. Les changements aux dépenses sont fondés sur les tendances en matière de dépenses observées au cours de deux exercices, qui ne reflètent ni l'un ni l'autre des tendances typiques : exercice 2021-2022 au cours duquel une élection générale a eu lieu pendant la pandémie de COVID-19, et exercice 2020-2021 au cours duquel des mesures liées à la COVID-19 ont commencé à être mises en place.

À mesure que les restrictions en matière de déplacements et de rassemblements imposées par les autorités de santé publique dans le cadre de la pandémie de COVID-19 s'assouplissent et que les activités reprennent lentement, les dépenses de déplacement, d'accueil et de publicité, principalement liées à l'exercice des fonctions parlementaires des députés, augmentent progressivement. De plus, avec la réouverture des bureaux de circonscription, les effectifs ont retrouvé leur niveau d'avant la pandémie. Pour ce qui est du centre d'impression, il fonctionne à plein régime depuis septembre 2020; en revanche, la réduction des activités en personne sur la Colline continue d'avoir des répercussions sur les services de traiteur ainsi que sur la fréquentation des cafétérias et des restaurants.

À la suite des investissements technologiques effectués au cours de l'exercice précédent pour appuyer les délibérations et les comités virtuels de la Chambre des communes et permettre le télétravail pendant la pandémie, l'Administration de la Chambre continuera d'appuyer cette nouvelle façon de faire des affaires afin de mieux gérer les risques.

La pandémie, et plus récemment l'élection générale, ont eu des répercussions sur les tendances des dépenses. Plus précisément, les dépenses liées aux salaires des employés des députés ont diminué pendant la période de dissolution, tandis que les dépenses liées au matériel informatique acquis pour les députés nouvellement élus ont augmenté.

Les augmentations liées au coût de la vie ont également eu des répercussions sur les tendances en matière de dépenses. Il s'agit notamment des augmentations de l'indemnité de session et des rémunérations supplémentaires des députés, conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, ainsi que des augmentations économiques de certains employés de l'Administration de la Chambre et des augmentations salariales annuelles des employés des députés.

Finalement, la mise en œuvre des mesures de renforcement du soutien à la sécurité offert aux députés a commencé en 2020-2021 et se prolongera durant l'exercice en cours.



### 4.3 Utilisation du budget au 30 septembre

**Tableau 3. Utilisation du budget pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2021-2022 et 2020-2021**

(en milliers de dollars)

Type	Description	Autorisations de 2021-2022	Dépenses de 2021-2022	% des dépenses en 2021-2022	Autorisations de 2020-2021	Dépenses de 2020-2021	% des dépenses en 2020-2021
Postes législatifs	Rémunération — Députés (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> )	100 461	38 030	37,9	99 010	38 412	38,8
Postes législatifs	Cotisations — Comptes ARP et CRP	16 200	7 954	49,1	15 500	6 761	43,6
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	43 524	21 762	50,0	42 631	20 908	49,0
<b>Postes législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>160 185</b>	<b>67 746</b>	<b>42,3</b>	<b>157 141</b>	<b>66 080</b>	<b>42,1</b>
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	185 079	73 512	39,7	175 576	73 236	41,7
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 715	500	6,5	7 755	110	1,4
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	208 429	102 838	49,3	198 483	91 346	46,0
<b>Postes non législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>401 224</b>	<b>176 851</b>	<b>44,1</b>	<b>381 815</b>	<b>164 691</b>	<b>43,1</b>
<b>Total</b>		<b>561 409</b>	<b>244 597</b>	<b>43,6</b>	<b>538 956</b>	<b>230 771</b>	<b>42,8</b>

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

L'utilisation des autorisations en 2021-2022 a augmenté de 0,8 %, soit une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

## 5. Annexe – Renseignements supplémentaires

**Tableau 4. Dépenses cumulatives par article courant et programme pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2021-2022 et 2020-2021**

(en milliers de dollars)

	2021-2022			2020-2021		
	Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2021-2022 Financement au moyen du budget central**	2021-2022 Administration de la Chambre	Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2020-2021 Financement au moyen du budget central**	2020-2021 Administration de la Chambre
Salaires et avantages sociaux*	92 939	3 331	102 803	92 513	2 588	93 172
Cotisations — Comptes ARP et CRP	7 954	-	-	6 761	-	-
Transport et télécommunications	4 497	2 018	1 175	4 405	2 183	999
Services de publicité et d'impression	4 224	565	14	3 495	1 317	15
Services professionnels et spéciaux	1 823	551	4 353	1 304	802	3 408
Locations et licences	6 031	615	3 367	6 199	588	2 500
Réparations et entretien	48	357	2 903	268	768	2 900
Services publics, fournitures et approvisionnements	544	1 536	823	497	633	495
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	504	804	3 784	766	2 086	3 294
Paiements de transfert	449	-	33	301	-	28
Autres	312	138	128	188	176	365
<b>Total des dépenses brutes</b>	<b>119 326</b>	<b>9 916</b>	<b>119 383</b>	<b>116 697</b>	<b>11 142</b>	<b>107 177</b>
Moins les revenus affectés aux dépenses	(23)	(52)	(3 954)	(324)	(5)	(3 915)
<b>Total des dépenses nettes</b>	<b>119 303</b>	<b>9 864</b>	<b>115 430</b>	<b>116 373</b>	<b>11 137</b>	<b>103 262</b>

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

\*L'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre sont incluses dans *Salaires et avantages sociaux*, sous la colonne *Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires*.

\*\*Coûts (y compris la partie des RASE correspondante) engagés et gérés par l'Administration de la Chambre à l'appui des députés et des agents supérieurs de la Chambre.